

# Transports scolaires cars Région Loire Inscription et paiement en ligne

## LOIRE

## Mode d'emploi

L'inscription en ligne permet aux familles de s'inscrire et de payer en une ou deux fois, sur un site de paiement sécurisé.

Simple et rapide, ce service adopté par plus de 90% des familles est accessible sur [www.auvergnerhonealpes.fr](http://www.auvergnerhonealpes.fr) à partir du 30 mai 2022.



### À QUI S'ADRESSE CE SERVICE ?

- Aux élèves, de la maternelle au lycée, utilisant les transports en commun (quel que soit le réseau : cars Région Loire, STAS, STAR, SNCF...) pour se rendre dans leur établissement, et domiciliés dans la Loire en dehors des périmètres de Saint-Étienne Métropole, Roannais Agglomération et de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (dans ce cas, l'inscription au transport scolaire se fait auprès de ces collectivités.)
- Cas particuliers nécessitant un dossier papier :
  - enfants en garde alternée,
  - enfants de moins de 3 ans ou gardés par un tiers,
  - enfants en famille d'accueil,
  - Règlement spécifique

Dossier à télécharger sur [www.auvergnerhonealpes.fr](http://www.auvergnerhonealpes.fr) (Rubrique Services transport)

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Qu'il s'agisse d'une première inscription ou d'un renouvellement, rendez-vous sur [www.transportscolaire.loire.auvergnerhonealpes.fr/craura\\_42/usager/](http://www.transportscolaire.loire.auvergnerhonealpes.fr/craura_42/usager/) et laissez-vous guider étape par étape jusqu'au paiement en ligne sécurisé par carte bancaire.



**ATTENTION :** Tout autre mode de paiement se fera nécessairement avec un dossier papier. Seuls l'inscription et le paiement en ligne permettent de régler en 2 fois.



## S'INSCRIRE EN LIGNE

L'inscription pas à pas facilite les démarches, et pour les renouvellements, il vous suffit de vérifier les données de l'année précédente.

**NOUVEAU**, à tout moment de votre démarche, consultez les horaires des lignes de transport scolaire sur :

**[www.transportscolaire.loire.auvergnerhonealpes.fr/craura\\_42/horaires](http://www.transportscolaire.loire.auvergnerhonealpes.fr/craura_42/horaires)**

Pour les lignes régulières, retrouvez l'information complète sur

**[www.auvergnerhonealpes.fr](http://www.auvergnerhonealpes.fr)** ou sur **[www.oura.com](http://www.oura.com)**

**N'attendez pas ! Pour une inscription jusqu'au 19 juillet, vous bénéficiez du meilleur tarif : 110€ dans un cas classique.**

À partir du 20 juillet, une majoration de 30€ sera appliquée sur le montant d'inscription et la carte sans contact de votre enfant pourrait ne pas être rechargée à temps pour le jour de la rentrée.

### Comment inscrire plusieurs enfants ?

Chaque inscription est individuelle et nominative. Pour inscrire plusieurs enfants, vous devez recommencer la procédure et acquitter un paiement pour chaque enfant.

## OÙ EN EST VOTRE DEMANDE ?

Suite à votre inscription et paiement en ligne : les e-mails de confirmation, à conserver précieusement, vous ont déjà permis de vérifier que tout a bien fonctionné.

Pour suivre l'avancement de votre dossier, retournez sur :

**[www.transportscolaire.loire.auvergnerhonealpes.fr/craura\\_42/usager/](http://www.transportscolaire.loire.auvergnerhonealpes.fr/craura_42/usager/)** et consultez la rubrique *Inscription en ligne et suivi*.

Après votre inscription, dans le cas d'un renouvellement, la carte billettique sans contact Oûra déjà en possession de l'élève sera automatiquement rechargée, lors du 1<sup>er</sup> passage devant le valideur dans le car, et sans autre démarche à effectuer.

Pour une première demande, vous recevrez dans le mois qui suit votre inscription une carte billettique sans contact à votre domicile avec toutes les explications.

## BESOIN D'UNE NOUVELLE CARTE DE TRANSPORT ?

En cas de perte, vol ou dégradation de la carte billettique ou papier, rendez-vous sur **[transportscolaire.loire.auvergnerhonealpes.fr/craura\\_42/usager/](http://transportscolaire.loire.auvergnerhonealpes.fr/craura_42/usager/)**

Vous pourrez commander et payer votre duplicata et éditer une attestation temporaire.



### Que faire en cas de difficulté ?

Lors de l'inscription en ligne, vous êtes guidé à chaque étape. En cas de besoin, la rubrique **Questions fréquentes** répond aux principales questions.

Pour tout connaître des droits, devoirs, modalités et tarifs, consultez le règlement des transports scolaires accessible sur **[www.auvergnerhonealpes.fr](http://www.auvergnerhonealpes.fr)**

Vous pouvez également contacter l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires en remplissant le **formulaire de contact en ligne** ou par téléphone, du lundi au vendredi, de 13h à 17h au **04 26 73 55 55**.

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Antenne Régionale des Transports

Interurbains et Scolaires de la Loire

18 Rue Mimard / CS20260 / 42006 SAINT-ETIENNE Cedex 1

04 26 73 55 55



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes